

COMMUNAUTÉ DE HAUTE PROVENCE

Délibération du Conseil de Communauté

Séance du 28 juillet 2014

n° 2014/6

Nombre de membres :

- afférents au Conseil de Communauté : 27
- en exercice : 27
- qui ont pris part à la délibération : 21

▪ Date de la convocation :

Le 22/07/2014

▪ Date d'affichage :

Le 22/07/2014

L'an deux mil quatorze le vingt-huit du mois de juillet à dix-huit heures, le Conseil de Communauté s'es réuni à DAUPHIN, à la Mairie, sous la Présidence de Jacques DEPIEDS.

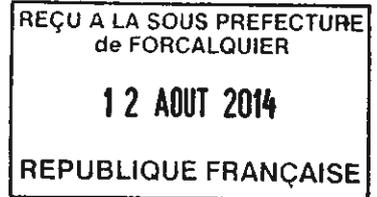
PRESENTS :

Mme Christine BAPTISTE, Mme Marie Hélène BOUFFIER, Conseillers de REILLANNE
Mme Michèle BERTIN, M. Guy PISTORESI, Mr Alain CURNIER, Conseillers de DAUPHIN,
M. Jacques DEPIEDS, M. Michel JACOD, Mme Andrée CALVAT, Conseillers de MANE,
M. André BOUFFIER, Conseiller de MONTJUSTIN,
MM. Stéphane DELRIEU, Jean-Marie SALICIS, Frédéric GOMEZ, Conseillers de ST MARTIN-LES-EAUX,
M. Pascal DEPOISSON, Mme Martine RODRIGUEZ, M. Jean-Paul GROSSO, M. Denis GILLET, Conseillers de SAINT MICHE
L'OBSERVATOIRE,
M. Pierre POURCIN, Mme Edith GRANGIER, M. Jean-François CHABRAN, Conseillers de VILLEMUS,
Mme Brigitte MOYA, M. Frédéric BAK, Conseillers d'AUBENAS-LES-ALPES,

EXCUSEE : Mme Marie GERBAUD

Secrétaire de séance : M. Pascal DEPOISSON

Objet : TRAITE TRANSATLANTIQUE - Motion



Le Conseil de Communauté,

CONSIDERANT les dangers que font courir les traités transatlantiques pour lesquels la Commission Européenne a, dans le plus grand secret, obtenu mandat de la part de tous les Etats membres pour négocier, d'une part avec le Canada (AECG) , et d'autre part avec les Etats-Unis(PTCI), des accords visant à instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'Union Européenne, les Etats-Unis et la Canada. (TAFTA en anglais)

CONSIDERANT que ces accords seraient un moyen pour les multinationales d'éliminer toutes les décisions publiques qui constituent des entraves à l'expansion de leurs parts de marché, consacrant la domination des multinationales européennes comme américaines.

CONSIDERANT que le Grand Marché transatlantique serait une atteinte nouvelle et sans précédent aux principes démocratiques fondamentaux qui ne ferait qu'aggraver la marchandisation du monde, avec le risque de régressions sociales, environnementales et politiques majeures.

Après en avoir délibéré,
A la majorité moins une abstention

MANIFESTE son opposition au traité TAFTA visant à la marchandisation du monde

DEMANDE un moratoire sur la négociation en cours et la diffusion immédiate des éléments de cette négociation

REFUSE toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national et européen en matière d'environnement, de santé et de protection des travailleurs et des consommateurs.

S'OPPOSE à la création d'un mécanisme de règlement privé des différends touchant les collectivités publiques.

SE DECLARE hors Grand Marché Transatlantique.

Ainsi fait et délibéré à DAUPHIN, les jour, mois, an que dessus.

Le Président de la Communauté
de Haute Provence



Jacques DEPIEDS.